

NOS PARTENAIRES

Afin de travailler de manière la plus efficace possible, l'OGFA a développé un réseau de partenaires étoffé. L'association coopère ainsi avec des structures médicales (telles que le CHP et le CHFM), des structures sociales (CCAS, Missions Locales, Aide Sociale à l'Enfance, SDSEI, PMI, etc.) et des associations sociales et médico-sociales.

Ces dernières années, la signature de plusieurs conventions a renforcé la dynamique partenariale entre l'OGFA et de nombreuses structures (Maison des Citoyens du Monde, Règles Élémentaires, SIEL BLEU, l'Association Addictions France, POUR, la CAF, la CPAM, le CROUS, l'UFOLEP et bien d'autres).

L'OGFA s'appuie également sur un réseau de bénévoles dynamique.

Enfin, l'OGFA bénéficie du soutien d'entreprises qui ont décidé de s'engager à ses côtés (l'Oréal, TotalEnergies, SAFRAN, etc.).



CONTACTS

34 AVENUE HENRI IV
64110 JURANÇON

05 59 06 15 32

OGFA@OGFA.NET



POUR PLUS D'INFORMATIONS

WWW.OGFA.NET

OGFA FOYERS AMITIÉ

NOTRE RAISON D'ÊTRE

En France, une personne sur 5 est sans domicile fixe ou mal logée et 15,4 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. L'OGFA est une association qui lutte contre la précarité et pour l'accès au logement, dans le Béarn. Ainsi, chaque jour, l'OGFA héberge 1200 personnes, ce qui représente 4000 personnes passant chaque année dans nos établissements.

Nous accueillons tout public : hommes ou femmes, en familles ou isolés, majeurs ou mineurs, personnes en souffrance psychique et/ ou physique ou en bonne santé, français ou étrangers.

L'OGFA a une triple fonction : observation, alerte et réflexion. Elle a pour mission d'être à l'écoute des problématiques de précarité et d'exclusion sociale, et d'y répondre.

Elle bénéficie de financements publics de l'État, du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé, majoritairement. Elle peut également solliciter des fonds privés.

NOTRE ECOSYSTEME

L'OGFA est une association créée en 1951. Elle fait partie du Groupe Les Foyers Amitié. Celui-ci a été créé en 2020 et est constitué de trois autres associations :

- L'Association Foyer Amitié (AFA) a pour objet d'offrir un hébergement digne aux personnes accueillies à l'OGFA ;
- Le fond de dotation Amistat a pour ambition de recevoir des dons, donations et legs, afin de soutenir l'OGFA dans sa lutte contre la précarité ;
- L'association OGFA Insertion participe à la lutte contre l'exclusion, en favorisant l'insertion professionnelle des personnes en difficultés.



L'OGFA EN QUELQUES CHIFFRES*

*CHIFFRES BASÉS SUR L'ANNÉE EN COURS

4 K	1 K	40	250	20 M
PERSONNES ACCOMPAGNÉES	PERSONNES HÉBERGÉES	SERVICES	SALARIÉS	BUDGET

NOS VALEURS



Humanisme
et laïcité

Nous respectons chaque personne dans sa dignité et son autonomie, sans distinction de religion ou de conviction. La laïcité nous unit et garantit une égalité de traitement pour tous.



Solidarité
inconditionnelle

La solidarité inconditionnelle repose sur l'idée que toute personne, quelle que soit sa situation, ses choix de vie ou son parcours, a le droit d'être soutenue.



Écologie humaine
et environnementale

Nous agissons de manière responsable pour créer ensemble un environnement durable, profitable aux personnes que nous accompagnons, aux professionnels et à la société toute entière.

NOS MISSIONS



Héberger

Notre mission première est d'offrir un toit sécurisé, à ceux qui en ont besoin.



Accompagner

Notre accompagnement vise à soutenir les personnes dans toutes les dimensions de leur vie : administrative, sociale, sanitaire et familiale, pour les aider à retrouver leur autonomie.



Favoriser l'insertion

Cette mission vise à briser le cycle de la précarité, en redonnant confiance et compétences aux personnes accompagnées.

Afin d'exercer ses missions, l'OGFA est organisé en 6 pôles : un pôle Veille Sociale et Hébergement d'Urgence, un pôle Enfance-Famille, un pôle Migrants, un pôle Personnes Isolées, un pôle Handicap Psychique et un pôle Insertion Professionnelle.

NOS ACTIVITÉS

L'OGFA a développé différentes activités s'articulant autour de l'accès au toit, d'accompagnements médico-sociaux éducatifs et d'activités complémentaires, faisant sens au regard de son projet associatif.

TOIT



Hébergement
d'urgence

Mise à disposition d'un hébergement immédiat à une personne sans solution de toit, pour une durée limitée.



Hébergement
d'insertion

Mise à disposition d'un hébergement à partir duquel se met en place un accompagnement, en vue d'une réinsertion sociale.



Logement

Proposition d'un logement, sans condition de durée, à des personnes dont la situation rend difficile l'accès à une habitation ordinaire.

ACCOMPAGNEMENT



Accompagnement à
la vie quotidienne

Accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne.



Accompagnement
à la parentalité

Soutien visant à favoriser l'établissement ou le maintien d'une relation parents-enfants.



Accompagnement
médical

Dispense de soins médicaux et paramédicaux adaptés.



Accompagnement
social

Accompagnement visant à recouvrir ou faire valoir des droits administratifs et à maintenir ou créer des liens sociaux.



Accompagnement
psychique

Accompagnement visant à contribuer à la stabilité de la santé mentale.



Accompagnement à
l'habité

Processus visant à développer la capacité à utiliser et à entretenir son logement.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES



Multi-Accueil

Structure accueillant des enfants âgés de 2,5 mois à 4 ans et proposant un mode de garde adapté.



Poney Club

Lieu ayant pour but de faire découvrir les animaux et, plus spécifiquement le cheval, à travers l'équitation et la médiation animale.



Insertion professionnelle

Processus ayant pour but la levée des freins à l'emploi des personnes en difficultés d'insertion.